



# RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DE LA COMMUNE DE VICH POUR L'EXERCICE 2025

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport de la Commission de Gestion relatif à la gestion de la Commune pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 et à l'examen des comptes 2025.

Nous remercions la Municipalité d'avoir répondu à nos questions lors de notre rencontre le 21 mai et pour avoir préparé, avec les employés communaux concernés, le « Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2025 », que nous qualifions de complet et synthétique.

Nous tenons également à remercier la Municipalité pour le suivi et la mise en œuvre des remarques et recommandations que nous avons adressé durant cette législature.

## **Gestion générale de la Commune par la Municipalité**

La Commission de Gestion constate avec satisfaction la qualité du travail effectué par la Municipalité en 2025.

Le nombre de sujets à traiter et le nombre de préavis augmente depuis 2024 démontrant une augmentation des dossiers à traiter. Ce nombre passe de 8 préavis en moyenne en 2024, à 10 puis 12 en 2025.

Nous avons focalisé notre attention cette année sur les sujets détaillés ci-après.

## **En conclusion**

La Commission de Gestion félicite la Municipalité pour son travail et son sérieux dans la gestion de la Commune en 2025. Nous recommandons au Conseil Communal de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de la Commune en 2025 et d'adopter les comptes communaux 2025.

Pour la Commission de Gestion (par ordre alphabétique) :

Conceição Danz

Cyrille Ghiste

Myriam Iseli

Yann Kislig

Patrick Visinand



Date : 09 juin 2026

## **Détails des thématiques et sujets abordés par la Commission de Gestion pour l'exercice 2025**

### **Constructions**

#### **La maison du Tilleul**

Il s'agit d'un projet de rénovation et de transformation de tout le bâtiment débuté en septembre 2024.

Ce projet a fait l'objet de plusieurs préavis (préavis 8/2021-2022 préavis 11/2023-2024) et d'un suivi chaque année par notre commission.

54 séances avec diverses entreprises et 26 séances de la commission des bâtiments ont été nécessaires en 2025 afin de garantir le suivi et le bon déroulement des travaux.

Le chantier arrive gentiment à sa fin et l'emménagement dans les nouveaux locaux devraient s'effectuer mi-août 2026.

#### **Leg de la parcelle 92**

Nous nous sommes intéressés aux autres éléments du patrimoine de la commune comme la parcelle 92 léguée en 2025. Cette parcelle fait partie du patrimoine tout comme des terrains en fermage ou des parcelles de forêt. Ces diverses parcelles sont répertoriées sur la liste des propriétés communales et sont régulièrement entretenues. A titre d'exemple la parcelle 92 bénéficie de divers travaux comme la lutte contre les plantes invasives ou la taille des arbres pour un montant annuel de 2000-.

#### **Police des constructions**

Une 40aine de projets de taille plus ou moins grande et de complexité diverse, ont occupé la municipalité et l'administration communale. Nous saluons la municipalité pour avoir expliciter dans son rapport la répartition des divers projets faisant écho à notre demande de 2024.

### **Police générale, mobilité, sécurité et infrastructure**

#### **Sécurité**

Pour ce qui concerne les chiffres en lien avec les infractions et tentatives, il faut noter qu'ils sont fournis dans le rapport de police et que malgré des pourcentages élevés (calculés entre 2025 et 2024), il s'agit que de petits cas en nombres. Ces chiffres peuvent être comparés aux chiffres du district afin de se rendre compte de la réalité des faits et Vich semble épargnée par la recrudescence des infractions dans le district. Il faut cependant noter qu'il y a bien une augmentation des infractions entre 2024 et 2025.

#### **Stationnement**

Le règlement sur « le stationnement privilégié des résidents et autres ayant droits sur la voie publique » est entrée en vigueur en juin 2025. Nous avons demandé à la municipalité un retour d'expérience basé sur ces 6 mois. Il s'avère que malgré un dépôt en recours collectif (21 personnes) auprès du tribunal, les 21 personnes concernées ont toutes retiré leur recours. Aucune pétition n'a été déposée. Une séance spécifique a été organisée le 9 décembre par la municipalité pour rencontrer les citoyen-ne-s et seul une 10aine de personnes sont venues et a permis une discussion cordiale et même il a été adressé des remerciements. Quant au nombre de contraventions réalisées sur la période, seule une 30aine d'amendes par mois ont été produites. Il faut noter que la démarche d'entrée en fonction a été volontairement douce et à but pédagogique. En conclusion, les retours sont plutôt positifs et qu'une rotation des places de parcs est notable. Il n'y a plus de « véhicule ventouse ».



### Mobilité

Le secteur de la Bichette et la jonction avec Gland connaît depuis plusieurs années des limitations capacitaires dues à la congestion de véhicules qui empruntent le pont. Le projet de réaménagement de cette jonction a fait l'objet d'une enquête publique du 18 novembre au 19 décembre 2025 et 6 oppositions ont été enregistrées. Elles seront traitées en 2026. Les travaux devraient commencer en 2028.

Pour rappel, les routes sont sous la responsabilité du canton (DGMR). La municipalité rend attentif le canton quand aux éventuelles difficultés de circulation quand il y a notamment des travaux (exemple la construction de la maison du tilleul) et discute de solutions qui peuvent ou pas être prises en compte par la DGMR. C'est également le DGMR qui met en place les panneaux de circulation et les éventuelles déviations.

Cependant, nous rendons la municipalité attentive sur le fait qu'elle a tout de même des responsabilités qui lui incombent notamment envers la mobilité.

En effet, les routes sont gérées selon leur importance, soit par exemple l'autoroute directement par la confédération (OFROU), les routes principales sont gérées par le canton (DGMR), mais toutes les routes secondaires sont gérées par la commune. De plus, les routes cantonales traversant une localité sont à la charge de la commune (entretien et travaux), avec subventions potentielles du canton.

### Voirie

Le service de la voirie poursuit l'objectif de travailler de manière efficace avec les ressources qui lui sont mises à disposition tant humaines, financières que matériels adaptés aux divers travaux et missions qui leurs incombent dans les domaines variés (entretiens des espaces verts, des routes, bâtiments communaux, centre de tri, manifestations, sécurité...).

3 points particuliers ont été adressés à la municipalité par notre commission :

- Augmentation du littering et de l'utilisation des poubelles publiques notamment aux abords des centres commerciaux et du Fortin. En effet, nous ne pouvons que constater cette augmentation malgré le travail remarquable de nos employés communaux qui œuvrent du mieux qu'ils peuvent afin de maintenir notre commune propre et accueillante.
- Augmentation des déjections canines et ceci dans toutes les rues de notre commune. La municipalité met à disposition des poubelles avec des sacs spécifiques dans un bon nombre de rues et places pour permettre aux propriétaires de s'affranchir aisément de la collecte des déjections de leurs chiens. Pour rappel, la municipalité a également mis à disposition un parc à chien.
- Déprédation du mobilier urbain. Depuis plusieurs années, certains mobiliers urbains sont régulièrement cassés ou détériorés (graffitis) et engendre des coûts supplémentaires pour la remise en état comme la vitre de l'abribus dernièrement (coût de 1600-).

## **Ecole, cantine, UAPE**

### **UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) « les Vichkings »**

Afin de répondre aux besoins d'accueil parascolaire des habitants de Vich, la Municipalité a décidé de mettre en place une UAPE « les vichkings ». L'UAPE de Vich remplit son rôle d'accueil avec des horaires étendus du lundi au vendredi depuis la rentrée 2022-2023 ainsi que 4 semaines pendant les vacances scolaires. La capacité d'accueil est aujourd'hui de 48 enfants qui peuvent fréquenter la structure, 4 après-midis par semaine avec un engouement accru pour le mercredi après-midi (un peu plus de 8 enfants bénéficient de ces horaires élargis). L'accueil du matin avant l'école a été fréquenté par une dizaine d'enfants en 2025. La qualité du personnel, la formation continue de celui-ci, l'infrastructure et la proximité de places de jeux



(sport et autres) garantissent le succès grandissant de cette structure comme le démontre l'augmentation des demandes. En 2020, l'UAPE accueillait 24 enfants et en 2025, 75 enfants !

### **Le restaurant scolaire de Vich**

47 enfants sont accueillis et surveillés par 6 personnes et reçoivent un repas chaud et équilibré dans une structure adaptée (Forum des Pralies). Entre 2024 et 2025, le nombre d'enfants accueillis a fortement augmenté ce qui a nécessité de procéder à des aménagements en 2 services afin de pouvoir accueillir jusqu'à 60 enfants. Le restaurant scolaire arrive à sa limite de capacité.

## **Energie, environnement et déchets**

### **Energie**

Depuis de nombreuses années, la municipalité œuvre pour réduire le gaspillage énergétique tout en garantissant un éclairage public adéquat. Cette transformation a permis de passer de 50'000W à 15'000W. Il reste encore quelques petites améliorations comme le changement de l'éclairage chemin de Bonmont qui sera effectué prochainement. Le dernier gros projet d'amélioration concernait l'installation d'un nouvel éclairage LED du terrain de football réduisant la puissance de 8000W à 5600W accouplé avec un système d'éclairage du chemin éteint automatiquement à 22h pour répondre aux besoins du voisinage et à la protection de la biodiversité, projet réalisé en 2025.

### **Déchets**

Depuis le début des travaux de la maison du Tilleul, le parking Marcel Poncet est utilisé par les entreprises qui travaillent sur le chantier et limite donc le nombre de places de parking utilisables par les citoyens de la commune. Nous avons pu constater le samedi matin une surcharge de véhicules sur le parking de la déchèterie créant certaines tensions chez nos concitoyens. Ce point a été abordé avec la municipalité. La situation devrait s'améliorer lorsque le parking Marcel Poncet sera rendu à l'usage publique.

### **Biodéchets**

Depuis le 30 septembre 2024, la collecte des biodéchets à la porte de nos administrés a été mise en place. Cette collecte concerne tous les déchets de jardin, alimentaires et de cuisine ainsi que le ramassage des sapins de Noël en période de fin d'année. Le tonnage récolté est passé de 5,2 à 31 tonnes, démontrant un franc succès et une forte adhésion des Vichois en faveur de ce type de service de tri et de la valorisation des déchets organiques.

### **Récolte des plastiques**

En 2025, une nouvelle initiative de collecte a été mise en test. Il s'agit de la collecte des plastiques. En quelques mois 1 tonne a été collectée à notre centre de tri. L'expérience se poursuit et nous reviendrons prochainement sur le sujet.

De manière générale, nous saluons ces nouvelles initiatives qui permettent de mieux trier et valoriser les déchets. Cependant, il faut rendre attentif nos concitoyens sur le fait que nous avons une transposition des déchets des sacs taxés vers notre déchèterie qui voit quant à elle ses charges augmenter. Un équilibre devra être trouvé entre une réduction des recettes et une augmentation des charges.

## **Finances**

Estimant que la Commission des Finances se charge du contrôle détaillé des finances, la Commission de Gestion n'a en particulier pas procédé à un audit des comptes.



### **Finances 2025 : Généralités**

Pour l'année 2025, les comptes de fonctionnement présentent un bénéfice de CHF 242'388 et une marge d'autofinancement de CHF 446'695. Le résultat de l'année 2025 s'inscrit dans une certaine stabilité et le ratio de capacité d'autofinancement de 5.7% est jugé moyen par la Municipalité pour couvrir nos investissements actuels et futurs (pour rappel en 2024 il était de 7.4%).

### **Les investissements**

Pendant la période 2024-2025 plusieurs investissements ont été votés (crédit complémentaire pour le Plan d'affectation communal, participation communale au fonds régional pour la mobilité collective et innovante, participation à la finalisation du bâtiment d'accueil et à la restauration quatre saisons de Télé-Dôle SA) et d'autres sont en cours comme la transformation et l'assainissement de la maison du Tilleul (Demande de crédit d'étude et transformation de la Maison du Tilleul). La commission de gestion est revenue sur certains de ces objets (CF. points construction).